

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



DEINOVE présente ses résultats financiers et l'avancée de ses programmes pour l'année 2020

- Phase II de l'antibiotique-candidat DNV3837 en cours – fin de la première partie de l'essai (DSMB) prévue mi-2021
- Signature d'une licence d'évaluation et de développement technologique avec DSM sur un actif non-thérapeutique
- Evolution du management : deux profils expérimentés ont rejoint DEINOVE pour renforcer les activités de développement commercial et partenariats stratégiques
- Résultat net 2020 du Groupe de -7,3 m€ contre -10,2 m€ en 2019, principalement grâce à la réduction des charges opérationnelles
 - Restructuration des opérations avec une baisse des charges opérationnelles de 30% (9,0 m€ contre 12,8 m€ en 2019), toujours consacrées à 80% à la R&D
- Trésorerie du Groupe :
 - Solde de +2,9 m€ au 31 décembre 2020, contre +1,1 m€ au 31 décembre 2019
 - Le 20 janvier 2021, la 5ème tranche d'OCA a été souscrite par ESGO Fund, pour un montant de 3 m€
- La Société organise un webinaire investisseurs le 4 mai 2020 ([s'inscrire ici](#))

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antimicrobiens, **annonce que son Conseil d'administration a procédé à l'arrêté des comptes consolidés pour l'exercice 2020.**

« Le Conseil d'administration et moi-même avons renouvelé notre confiance à Alexis RIDEAU, en le nommant Directeur Général de DEINOVE début 2021. Les transformations qu'il a menées avec l'équipe de direction ont déjà permis de rationaliser les dépenses opérationnelles et permettront de mettre DEINOVE au premier plan de l'exploration et de l'exploitation de la matière noire microbienne, pour devenir un acteur majeur dans la génération de nouveaux antimicrobiens » **déclare Dr. Charles WOLER, Président du Conseil d'administration de DEINOVE.** « Nous avons été ravis d'annoncer que DEINOVE bénéficie du soutien de l'État dans le cadre du plan France Relance, pour mettre en place une plateforme de criblage haut-débit de bactéries à partir d'une technologie de rupture, la microfluidique en gouttes. L'objectif est d'être opérationnels fin 2021. Cette nouvelle technologie permettra de décupler le rendement actuel de la plateforme tout en réduisant ses coûts. »

« Nous avons renforcé notre équipe avec l'arrivée d'un nouveau Directeur financier, Mario ALCARAZ, qui a su mener à bien la restructuration des charges opérationnelles nécessaires pour pérenniser la plateforme. En début d'année 2021, l'équipe du Business Development s'est renforcée avec les arrivées d'Hervé ANSANAY, au poste de Directeur, et de Corentin CHABOUD, au nouveau poste de Grant Officer. Ces deux recrutements sont stratégiques

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



pour intensifier la mise en place de nouveaux partenariats, à l'instar de celui signé avec la société hollandaise DSM, ainsi que pour accéder à des financements non-dilutifs pour soutenir le développement de nouveaux antimicrobiens » ajoute Alexis RIDEAU, Directeur Général de DEINOVE.

DEINOVE organise le 4 mai 2020 à 17h30 un webinaire dédié à ses actionnaires pour faire un point sur son activité et ses perspectives en préalable à son Assemblée Générale qui se tiendra le 27 mai, vraisemblablement à huit clos dans le contexte de crise sanitaire

Pour vous inscrire au webinaire du 4 mai, merci de suivre [ce lien](#)

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SYNTHÉTIQUES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 du Groupe DEINOVE ont été certifiés par les Commissaires aux comptes du Groupe, le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers).

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/20	31/12/19
Produits d'exploitation	836	637
Dont Subventions d'exploitation	392	397
Charges d'exploitation	8 961	12 838
Dont frais de Recherche & Développement	7 168	10 459
Dont frais administratifs et généraux	1 792	2 379
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 125	-12 201
RÉSULTAT FINANCIER	-21	-34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3	65
Impôts sur les bénéfices et impôts différés	-1 354	-2 433
Amortissement des écarts d'acquisition	511	511
Résultat des sociétés mises en équivalence (MEQ)	-	-
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-7 300	-10 247
(en milliers d'euros)	-7 300	-10 247
CAT (Comptes à terme)	-	-
Provision pour dépréciation des Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Disponibilités	2 899	1 095
ICNE & Concours bancaires courants	-	-
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	2 899	1 095

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



AVANCÉES OPÉRATIONNELLES DE L'EXERCICE ET POST-CLÔTURE

POURSUITE DE L'ESSAI DE PHASE II TESTANT L'ANTIBIOTIQUE-CANDIDAT DNV3837 DANS LES INFECTIONS SEVERES A *CLOSTRIDIODES DIFFICILE*

Cet essai clinique vise à évaluer l'efficacité et la pharmacocinétique de DNV3837 chez des patients atteints d'infection gastrointestinale à *Clostridioides difficile* (ICD). Il est mené aux États-Unis, selon un protocole séquentiel :

- La 1^{ère} étape vise à traiter avec DNV3837 une cohorte de 10 patients atteints d'ICD modérée à sévère. À l'issue de cette phase, le DSMB¹ examinera les résultats intermédiaires et émettra un avis sur la balance bénéfice-risque du traitement.
- La 2^{ème} étape vise à traiter 30 patients atteints d'ICD sévère dans le cadre d'un essai randomisé ouvert testant DNV3837 (2/3 des patients) contre un traitement standard approuvé² (1/3 des patients) à des fins de comparaison.

En novembre 2020, à la conférence annuelle de la Fondation C.diff, DEINOVE a présenté, dans la session « Recherche en cours » les résultats de la phase I, le protocole de la phase II multicentrique en cours aux États-Unis, notamment les centres cliniques, l'équipe en France et outre-Atlantique, ainsi que les principaux avantages du DNV3837 : son administration intraveineuse, le ciblage précis au site de l'infection, sa capacité à éliminer les bactéries *Clostridioides difficile* tout en ayant un impact limité sur le microbiote intestinal.

Le recrutement des patients dans cet essai de phase II se poursuit, malgré un contexte perturbé par l'épidémie de COVID-19.

DEINOVE EST LAUREAT DU PLAN FRANCE RELANCE

Le projet Boost-ID (*Bacteria Optimum Output Screening Tool for treating Infectious Diseases*) fait partie des 105 projets retenus par l'État, sur près de 1000 présentés, dans le cadre de l'appel à projets du plan France Relance, témoignant de la reconnaissance de sa dimension stratégique.

¹ DSMB : *Data Safety Monitoring Board* (Comité de surveillance et de suivi des données). Groupe d'experts indépendants, chargés d'examiner les données produites et de faire des recommandations sur la sécurité des patients, la validité et la pertinence de l'essai.

² Les traitements standards approuvés aux États-Unis dans le traitement des ICD incluent la vancomycine, la fidaxomicine et le métronidazole (tous trois antibiotiques). Le choix sera à la discrétion des médecins investigateurs.

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



Boost-ID est un accélérateur dans l'identification d'antimicrobiens et de molécules d'origine naturelle à forte valeurs ajoutée. Il consiste en la mise en place d'une plateforme de criblage haut-débit de bactéries à partir d'une technologie de rupture : la microfluidique en gouttes. Avec un gain de rendement majeur en amont du procédé, Boost-ID permettra d'accélérer le développement de nouveaux antimicrobiens et de molécules d'origine naturelle à forte valeur ajoutée.

C'est l'un des six projets dans le secteur stratégique de la santé retenus par l'État en Occitanie.

SIGNATURE D'UNE LICENCE D'EVALUATION ET DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE AVEC DSM

En novembre 2020, DEINOVE a annoncé la signature d'une licence d'évaluation et de développement technologique avec DSM, une entreprise internationale active dans les domaines de la nutrition, de la santé et du mode de vie écoresponsable.

Dans le cadre de cet accord, DSM évalue le potentiel d'une souche microbienne de DEINOVE en tant qu'additif alimentaire, cette souche ayant été sélectionnée et caractérisée au cours du programme Color-2B. Le programme d'évaluation et de développement technologique est assuré et supervisé par DSM. Pour les seules fins des activités de cette collaboration, DSM se voit accorder une licence exclusive temporaire pour utiliser la souche exclusive de DEINOVE et accéder aux données de propriété intellectuelle liées à la souche et nécessaires aux activités de la collaboration. En contrepartie de ces dispositions, DEINOVE a reçu un paiement initial et percevra des paiements d'étapes pendant l'exécution du programme. Si DSM décide que les activités de collaboration sont fructueuses, DEINOVE et DSM poursuivront les négociations en vue d'un accord de licence commerciale.

CORPORATE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 16 juin 2020 a renouvelé, pour une durée de trois ans, les mandats de Madame Anne ABRIAT, Monsieur Charles WOLER et Monsieur Hervé BRAILLY, arrivés à expiration. Elle a également ratifié la nomination de Monsieur Emmanuel PETIOT en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 décembre 2019.

COMITÉ EXÉCUTIF

Alexis RIDEAU, Directeur Général Délégué de DEINOVE depuis mai 2020, a été nommé en janvier 2021 Directeur Général de la Société. Avant de rejoindre DEINOVE, Alexis RIDEAU était en charge du développement des relations industrielles et de la coordination de l'équipe

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



de partenariats stratégiques de BIOASTER (Lyon / Paris), Institut de Recherche Technologique en Microbiologie, spécialisé dans la conception et l'utilisation d'innovations technologiques dans le domaine de la microbiologie, destinées à accélérer le développement de produits industriels médicaux et nutritionnels en santé humaine et animale. En le nommant Directeur Général, le Conseil d'administration a salué ses réalisations, sa vision et son plan d'action pour faire de DEINOVE un acteur majeur dans la course contre la résistance aux antimicrobiens.

Dès juillet 2020, Mario ALCARAZ a rejoint DEINOVE en tant que Directeur administratif et financier, en charge des relations investisseurs et de la communication financière. Directeur financier expérimenté, maîtrisant à la fois les aspects financiers, juridiques, comptables et stratégiques de la fonction, il est un atout déterminant pour s'assurer de la performance économique de DEINOVE. Depuis son arrivée, il a notamment su mener à bien la restructuration nécessaire des charges opérationnelles pour pérenniser la plateforme.

Postérieurement à la clôture, Hervé ANSANAY, PhD, ancien Directeur du Transfert de technologies et du Business Développement à la SATT AxLR de Montpellier, a été nommé Directeur du Business développement. Ce dernier apporte 20 ans d'expérience dans l'accompagnement d'entreprises innovantes et le transfert de technologies. De 2013 à 2015, il était Business Developer à la SATT Nord. Après son doctorat et son post-doc en biochimie et biologie moléculaire, Hervé a été pendant plus de 10 ans chef de projets R&D chez Cisbio Bioassays, notamment en charge des développements drivés par le marché. Corentin CHABOUD, précédemment responsable des affaires européennes et des financements compétitifs de l'IRT BIOASTER, est devenu Grant Officer chez DEINOVE. Ces deux recrutements, en janvier 2021, vont permettre d'intensifier la mise en place de partenariats stratégiques rémunérateurs et l'accès à des financements non-dilutifs, pour soutenir le développement de solutions thérapeutiques dans le domaine des antimicrobiens.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2020

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le Groupe a constaté 836 k€ de revenus d'exploitation sur l'exercice (contre 637 k€ en 2019), comprenant 392 k€ de la subvention versée par Bpifrance correspondant à l'atteinte de la 2ème étape-clé du programme AGIR (397 k€ en 2019, pour la 1ère étape-clé du même programme) et, d'autre part, 323 k€ de chiffre d'affaires (contre 163 k€ en 2019) dans le cadre d'accords collaboratifs de recherche avec des partenaires industriels dans les domaines non-thérapeutiques.

Durant l'exercice 2020, les dépenses opérationnelles du Groupe ont atteint 9,0 m€, dont 80% en activités de R&D. La variation nette des frais opérationnels entre 2019 et 2020 s'élève à -3,8 m€ (-30%). Les dépenses de sous-traitance et d'études externes ont baissé

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



significativement (-72%), du fait de l’internalisation de l’activité de séquençage et une baisse des coûts relatifs aux analyses. Les dépenses de personnel ont également reculé, en lien avec l’évolution des effectifs : 57,0 équivalents temps plein (ETP) moyens en 2020 contre 60,0 en 2019.

RÉSULTAT NET

La perte nette consolidée de l’exercice s’élève à 7,3 m€, impactée de manière négligeable par des éléments exceptionnels (résultat exceptionnel positif de 3 k€).

Le résultat financier négatif de -21 k€ découle principalement de charges financières liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche (-12 k€) et de charges d’intérêts sur emprunt (-6 k€).

L’impôt sur les bénéfices comprend quasi exclusivement le Crédit Impôt Recherche. La créance du Groupe au titre de l’exercice 2020 a été estimée à 1 354 k€ (contre 2 491 k€ en 2019).

EVOLUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Au cours de l’année 2020, 6 494 493 actions nouvelles ont été émises dont 5 994 492 titres dans le cadre du contrat d’émission d’obligations convertibles en actions³.

Lors de sa réunion en date du 3 novembre 2020, le Conseil d’administration, mettant en œuvre une autorisation accordée par l’Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2019, a décidé la réduction du capital social par voie de diminution de la valeur nominale des actions ordinaires composant le capital. La valeur nominale est ainsi réduite de 0,40 euro à 0,02 euro par action. Cette réduction de capital a été réalisée par imputation sur les pertes inscrites au compte « Report à nouveau ».

Les 24 090 739 actions de 0,02 Euro de nominal composant le capital au 31 décembre 2020 se répartissent comme suit :

Exercice clos le 31 décembre 2020 - base non diluée

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention	Droits de vote	%
Fonds gérés par Truffle Capital	1 385 637	5,75%	2 553 325	9,96%
Fonds gérés par TVM Capital	1 557 414	6,46%	1 557 414	6,07%
Fondateurs scientifiques	20 000	0,08%	40 000	0,16%
Flottant	21 127 688	87,70%	21 493 741	83,81%
TOTAL	24 090 739	100,00%	25 644 480	100,00%

³ Communiqués de presse du 3 avril 2020, 17 juin 2020 et 3 décembre 2020

Montpellier
Le 25 mars 2021
17:45 CET



À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française pionnière dans l'exploitation d'un domaine du vivant à 99,9% inexploré : la « matière noire microbienne ». En révélant le potentiel métabolique de bactéries rares ou considérées jusqu'à présent comme incultivables, elle s'attaque à un défi sanitaire et économique d'échelle planétaire : la résistance aux antimicrobiens.

Les nouvelles molécules identifiées et développées par DEINOVE ciblent ainsi les super-pathogènes (microbes devenus résistants à un ou plusieurs antimicrobiens) à l'origine de maladies infectieuses potentiellement mortelles qui se répandent désormais à grande vitesse.

Cette approche de rupture a donné naissance à l'une des toutes premières plateformes de micro-biotechnologie spécialisée au monde et une collection unique de près de 10 000 souches rares et de milliers d'extraits bactériens. Aujourd'hui, DEINOVE conduit plusieurs programmes de développement dont l'essai clinique de Phase II de son premier candidat antibiotique dans les formes sévères d'infections à *Clostridioides difficile*, l'une des premières urgences mondiales. La Société a aussi développé de nouvelles micro-usines bactériennes qui répondent à l'autre enjeu de la course aux antimicrobiens : la production industrielle de ces composés rares, peu concentrés et aux structures chimiques souvent trop complexes pour être générés par synthèse chimique.

Basée au cœur du parc Euromédecine de Montpellier, DEINOVE est cotée sur EURONEXT GROWTH® (ALDEI – code ISIN FR0010879056) depuis 2010. La Société compte une équipe de plus de 50 personnes et s'appuie sur un réseau de partenaires académiques, technologiques, industriels et institutionnels de rang mondial.

CONTACTS

Investisseurs

Mario Alcaraz

Directeur Administratif et Financier

+33 (0)4 48 19 01 00

ir@deinove.com

Médias

ATCG Partners – Marie PUVIEUX

+33 (0)9 81 87 46 72 / +33 (0)6 10 54 36 72

communication@deinove.com

Visitez www.deinove.com

